

M. Parent que "le premier devoir des citoyens et des go- vernements est de procurer le pain de l'intelligence aux gé- nérations croissantes; sans distinction, sans avantage ni pré- dilection pour aucune classe." Mais nous croyons, et M. Parent croit sans doute la même chose, que, dans le cas dont il s'agit, les citoyens qui, dans ces localités, seraient en état de contribuer, devraient contribuer autant que possible. D'ail- leurs, le pouvoir qu'ont les commissaires de réunir, pour les fins de l'éducation, deux ou plusieurs arrondissements, doit ce nous semble, rendre très-rare et même faire disparaître entièrement des exemples tels qu'en suppose M. Pa- rent. Il est en effet fort douteux que, lorsque plusieurs ar- rondissements s'unissent, ils ne puissent contribuer assez pour égaler l'allocation du gouvernement. Leurs dépenses pour les écoles diminuant avec la diminution des écoles, il s'en suit que la contribution de chacun diminue aussi, et qu'elle devient beaucoup plus facile. Dans tous les cas, s'il se trouvait dans le pays des localités qui fussent dans l'impossibilité de fournir une somme égale à l'allocation, nous serions du même avis que M. Parent, et trouvons qu'elles dussent être se- courues par la caisse provinciale. Car le pain de l'intelligen- ce, dit M. Parent, l'état le doit au peuple. Mais encore il semblerait prudent, si nos législateurs amendent sur ce point notre loi d'éducation, ce qui par parenthèse pourrait être fort juste, ils eussent au moins laissé à personne le droit de pourvoir à de semblables nécessités, sans que la loi ne dit explicitement ce qui devrait être fait, et de quelle manière ce devrait être fait. Ainsi la loi pourrait et devrait déterminer au juste la somme qui, chaque année, pourrait être employée à venir au secours des localités pauvres; elle devrait de plus pres- crire le montant à accorder à chacune d'elles. Tout ceci n'est pas, que nous sachions, exprimé dans le travail de M. Parent; mais nous supposons que ses vues à cet égard ne seraient pas différentes de celles que nous émettons ici.

Nous venons d'examiner chacun des quatre points que M. Parent attaque dans la loi actuelle, et chacun de ceux, qu'il voudrait substituer. De fait, ce sont deux systèmes que nous avons eus à examiner; nous l'avons fait du mieux qu'il nous a été possible, et cela sans arrière-pensée, sans autre motif que de faire ressortir la vérité, et de donner notre opi- nion à ce sujet.

Nous avions intention de faire voir qu'il est quasi impossi- ble pour les Canadiens d'avoir, pour le moment, un système d'éducation qui fonctionne partout avec efficacité, avec har- monie, sans murmure, sans froissement. La longueur de cet article nous en empêché; nous croyons cependant que, si l'on réfléchit à notre position actuelle, à l'éducation qu'a ac- tuellement notre peuple, aux épreuves éternelles qui parcou- rent nos campagnes, etc., etc., on avouera facilement qu'il ne saurait en être autrement.

Nous eussions aimé aussi de pouvoir faire voir si réelle- ment M. Parent, qui dit si clairement qu'il est contre la coerci- tion, honnit de son système cette même coercition, et s'il ne l'a pas remplacée par une coercition plus forte encore. Nous eussions aussi désiré faire quelques réflexions au sujet de la composition du conseil central proposé par M. Parent; nous eussions désiré montrer quelle position insignifiante y aurait le clergé catholique, malgré le fait incontestable que la grande majorité du Bas-Canada est composée de catholiques-romains; mais le temps et l'espace nous manquent; nous reviendrons peut-être plus tard sur tous ces points.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Mardi, 7 mars 1848.

Il est présenté un grand nombre de pétitions, et les affai- res de routine sont expédiées. Ensuite, comme nous l'avons dit mardi dans un prospectus pour nos abonnés de la ville, l'honorable M. Aylwin s'est levé, et a annoncé à la Cham- bre qu'il était autorisé à dire que ses honorables amis, le membre pour Montréal et Terrebonne, et ce lui-même, les quatre-vingt-huit d'York (M. M. Lafontaine et Baldwin), avaient été mandés auprès de Son Excellence, qui, voulant ne retarder pas la marche des affaires, désirait s'entourer d'une administration populaire. Puis l'hon. membre a fait motion que, lorsque la chambre s'ajournerait, ce fût à jeudi prochain à 4 heures de l'après-midi. Cette motion a passé. Alors il a été proposé de remettre toutes les affaires et de lever la séance. Mais quelques membres, M. Drummond en- tre autres, ont fait observer à la chambre que M. Norval, l'officier-rapporteur du comté de Beauharnais, attendait de- puis deux jours à la barre, et qu'il ne serait pas juste d'exi- ger qu'il attendît encore pendant deux ou trois autres jours. Il fut donc proposé de s'occuper immédiatement de cette affaire. Cette proposition ayant été accueillie favorablement, l'hon. T. C. Aylwin, après quelques remarques, a fait mo- tion de poser certaines questions à l'officier-rapporteur, question dont la première était de savoir "s'il était vraiment l'officier-rapporteur du comté de Beauharnais." Cette mo- tion a de suite soulevé l'indignation des membres du parti conservateur. Ces messieurs se sont récriés sur ce que l'on faisait venir à la barre M. Norval, sans avoir à se plaindre de lui; on n'avait formulé contre lui aucun chef d'accusation. Mais les membres de la gauche ont fait remarquer que les soupçons contre M. Norval étaient très-forts et que, si on s'arrêtait à cette barre, ce n'était pas dans l'intention de le punir et de le faire s'incriminer lui-même; au contraire, ce n'était que pour lui fournir une occasion de se disculper, de s'excuser. Ceci ne satisfaisait pas les membres de la droite: ils se récrièrent fortement contre ces arguments, Sir Allan McNab, surtout et l'hon. M. Sherwood. Quant à M. Prin- ce, il était du même avis que ces deux messieurs, et a ajouté que M. Norval, en comparissant à la barre, montrait com- bien il se souvenait parfaitement aux ordres de la Chambre. Néanmoins le galant colonel avait, que, si lui il s'était trouvé dans la position de M. Norval, il n'aurait pas comparu à la barre, et aurait attendu que le warrant de l'orateur le contraignît à paraître; et il ajoutait que, dans ce cas encore, il aurait contesté l'autorité de la Chambre, et aurait actionné l'orateur devant nos cours de justice. Plusieurs membres de la gauche ont fortement censuré un pareil langage, et ont dit qu'ils ne savaient pas qu'il y eût dans la chambre un seul

membre du même avis que le galant colonel, qui affecte un si grand mépris pour tout ce qui se fait et appartient au pays. Finalement le mot répété de "question, question," a fait cesser les débats et sur la division de la chambre les votes se sont trouvés partagés comme suit:

Pour.—Armstrong, Aylwin, Beaubien, Bell, Boulton [Nor- folk], Bouthillier, Burrit, Cauchon, Chabot, Chauveau, Cuth- bert, Davignon, Drummond, Duchesnay, Dumas, DeWitt, Fortier, Fournier, Fourquin, Guillet, Hall, Holmes, Hincks, Jobin, Johnson, Laterrière, Laurin, Lemieux, Leslie, Mc- Donald [Glengarry], Marquis, McFarland, Merritt, Monge- nais, Morrison, Notman, Price, Richards, Scott, (Bytown), Scott (Deux-Montagnes), Smith (Durham), Smith (Went- worth), Thompson, Watts.—44.

Contre.—Badgley, Brooks, Christie, Chrysler, Guy, Mc Donald (Kingston), Malloch, McConnell, McLean, Meyers, Prince, Robinson, Seymour, Sherwood (Brockville), Smith (Frontenac), Stevenson, Taché.—17.

Majorité en faveur de la motion de l'hon. M. Aylwin: 27. Les autres questions ont alors été posées, et la même divi- sion a eu lieu. M. Norval a dit qu'il avait cherché des pré- cédents pour se guider en cette occasion: qu'il n'en avait pas trouvés. Qu'il avait agi au meilleur de son jugement; et qu'il n'avait consulté personne en cette affaire. L'hon. M. Aylwin a alors pris de nouveau la parole, et a dit que la ma- nière franche, satisfaisante et honorable avec laquelle M. Norval venait de répondre, l'avait convaincu que ce mes- sieur n'était nullement coupable; c'est pourquoi il proposait que "Norval, écr., fût informé par l'orateur que la Cham- bre le dispensait de comparaître davantage à la barre, et que l'orateur le congédiait de la manière la plus courtoise possible." Cette motion passa à l'unanimité, et l'orateur remplit la mission dont il était chargé par la Chambre. Puis la séance fut levée.

Nous ne devons cependant pas passer sous silence deux inci- dents de cette séance. L'un est le suivant: Le Col. Prince se lève et s'adressant à l'hon. M. Aylwin, il lui dit que, vu les informations qu'il avait données au commencement de la séance, on pouvait regarder M. Aylwin comme une espèce de ministre: que, par conséquent, on pouvait le croire, dans les secrets; et lui demandait donc de vouloir bien l'informer ainsi que la Chambre, si l'intention des futurs ministres était de pro- longer le parlement, ou simplement de l'ajourner pour que- ques jours. L'hon. M. Aylwin a répondu qu'il était tou- jours prêt à donner à la Chambre toutes les informations qu'elle pouvait lui demander; et il a ajouté qu'il était aussi toujours prêt à agir de même à l'égard de son ami, le galant colonel; mais il était forcé de dire que, sur les points que venait de toucher le membre pour Essex, il ne savait ab- solument rien.—Le second incident c'est celui-ci. L'hon. M. Hincks, dans quelques remarques qu'il faisait, a dit que les membres du ministère avaient donné aux officiers-rap- porteurs des avis légaux (legal advices). M. Sherwood s'est levé, et a dit que, pour sa part, il n'en avait pas donné. Alors M. Hincks a repris, et assuré que M. Badgley en avait donné. Mais celui-ci a absolument nié que ce fut le cas. Alors M. Drummond de se lever à son tour et de dire: "L'hon. membre pour Missisquoi (Badgley) a donné des avis à l'offi- cier-rapporteur de mon comté (Shefford)." "Je n'en ai pas donné," répond M. Badgley. "Moi, je soutiens que vous en avez donné," reprend M. Drummond. "Et moi, je sou- tiens que non," continue M. Badgley. Un peu plus tard, M. Drummond se lève de nouveau, et après avoir fait une sortie contre les ministres qui viennent de résigner, il lit à la Cham- bre une opinion, un avis par écrit donné à l'officier-rapporteur de Shefford par M. Buchanan, conseil de la Reine, après lequel avis se lit ce qui suit: "Je, soussigné, concours dans tout ce qui précède, et suis du même avis, etc. Et plus bas se trouve la signature: "William Badgley, procureur-général." On conçoit quelle sensation cette lecture a dû produire. Aussi les rieurs n'étaient-ils pas du côté de M. Badgley, mais bien de celui de M. Drummond, qui a, à cette occasion, a laissé tomber des paroles éloquentes et énergi- ques.

Jeudi, 9 mars 1848.

Après la lecture d'un grand nombre de pétitions, il en est présenté une contre l'élection de M. Webster, une autre de la part de M. Carroll contre celle de l'hon. F. Hincks, puis une de la part de M. Scobie contre celle de l'hon. R. Baldwin, une quatrième contre celle de M. Mallock. L'honorable Louis-Joseph Papineau présente une requête de la part de (nous n'avons pu saisir le nom) contre l'élection de M. D. M. Armstrong, et une de la part de M. Cressé contre celle de M. Fortier, le membre pour Nicolet. Il est aussi présenté des requêtes contre les élections des honorables MM. Cayley et J. H. Cameron. M. Davignon présente une requête de 300 marchands de Montréal demandant le rappel des lois de ban- queroutes, et plus tard il donne avis que demain il introduira un bill à cet effet. A part quelques débats peu chaleureux sur quelques pétitions, il ne s'est rien passé d'intéressant. L'hon. T. C. Aylwin a demandé ensuite que, vu que ses amis n'avaient pas encore terminé les négociations entamées pour la formation d'un nouveau ministère, la Chambre ne procé- dât pas ultérieurement, et qu'elle s'ajournât à demain à 4 heures de l'après-midi; accordé.

FAITS DIVERS.

NOUVELLES LOIS POUR LE BAS-CANADA.—Acté relative- ment aux arpenteurs (la seconde lecture aujourd'hui); acte pour amender l'acte de judicature de Gaspé (seconde lecture aujourd'hui); acte pour simplifier le mode d'octroyer les terres incultes, (la seconde lecture aujourd'hui); acte pour lever les doutes quant à l'époque après laquelle les dispositions de l'acte, pour régulariser l'assignation des Jérés dans le B. C. devaient avoir lieu (seconde lecture aujourd'hui); acte pour amender la loi des élections de cette province (seconde lec- ture aujourd'hui). Le premier acte est introduit par M. Four- nier, le second et le troisième par M. Christie, le quatrième par l'hon. M. Badgley, et le dernier par Mr Wetenhall.

RÉPERTOIRE.—Nous accusons réception de la seconde livraison du Répertoire National, compilé et publié par M. J. Huston, à qui nous offrons nos remerciements. Cette li- vraison ne cède en rien à sa devancière. Elle contient la suite de la comédie de Colas et Colinette, une chanson (de 1799) d'éloges des Anglais; une autre (de 1801) intitulée "Le petit bonhomme vit encore," puis des "stances sur nos pères," (1803), suivie d'une épigramme (1803) (ces trois dernières compositions sont de la plume de M. Joseph Quesnel); vient ensuite une autre morceau de poésie "sur un ruisseau" (1803) le tout se termine par une Epître à M. Généreux Labadie (1803). M. Quesnel en est l'auteur.

JOURNAL D'ÉDUCATION.—Nous accusons réception de la livraison de janvier et de février du Journal of Education du Rév. M. Ryerson, surintendant de l'éducation pour le Haut-Canada; nous nous faisons un plaisir d'accéder à sa demande et lui expédions notre journal en échange. L'espace nous manque aujourd'hui, nous reviendrons à ce sujet plus tard.

L'HON. J. H. CAMERON.—Ce monsieur a repris son siège au parlement hier après-midi.

LE TEMPS.—Depuis quelques jours, le temps est doux, et les chemins sont mouillés, la neige fond rapidement. Ce- pendant ce matin c'est bien autre chose, la neige tombe en grande quantité, et est amoncelée par un vent violent; la température n'est pas bien froide.

NOUVEL ÉVÊQUE.—Le Freeman's Journal du 4 nous apprend que le Rév. M. Spalding est nommé évêque de Louisville, Kentucky.

J. Q. ADAMS.—Le même journal contient quelques détails sur les obsèques de John Quincy Adams à Was- hington, dans la Chambre des représentants. Le pré- sident des E. U. avec son cabinet, les juges de la cour suprême, le sénat, les représentants, les ministres étran- gers, étaient présents. Le cortège s'étendait sur une longueur de deux milles; au delà le quinze mille per- sonne y ont pris part.

YUCATAN.—Nos journaux des E. U. nous apprennent que dans l'Yucatan les Indiens se sont levés en masse au nom- bre de 40,000 et qu'ils sont contre les blancs-une guerre d'ex- termination; on ajoute que le gouvernement de l'île de Cuba vient d'offrir son appui à l'Yucatan, et que celui-ci l'accepte.

BILL DES DOUANES.—Nous voyons par le Herald que le bill des douanes d'un anada devait être sanctionné sous peu de jours.

LOIS DE NAVIGATION.—Les marins anglais ne sont pas pour le rappel des lois de navigation; 20,000 d'entre eux ont présenté une pétition demandant que ces lois ne soient pas rappelés.

LE PÈRE ET L'IRLANDE.—Le Herald d'hier, s'appuyant sur un journal anglais, dit que S. S. Pie IX vient de faire con- naître à l'épiscopat irlandais qu'il eût à lui donner une ex- plication pleine et entière relativement aux dénonciations du haut de l'autel, dont quelques lords anglais accusent l'épiscopat d'Irlande. Nous en saurons plus long par nos journaux religieux qui ne peuvent tarder de nous arriver.

QUELQUES TRÈS DE NOUVELLES.—Le vicomte Falkland est nommé gouverneur de la présidence de Bombay.—La Seine est prise devant Paris; les patineurs y sont en grand nombre.—Les dépenses pour la guerre de l'Angleterre au Cap de Bonne-Espérance se montent à £1,100,000.—Le mar- quis de Landovne a introduit à la Chambre des lords un bill pour que le gouvernement anglais puisse ouvrir et entre- tenir des relations diplomatiques avec le Vatican.—L'armée anglaise en Irlande, sans compter la milice, les états-majors et les pensionnaires et de 26,800 hommes.—M. Guizot a for- mellement annoncé que le gouvernement français accorde- rait la promesse faite à Abd-el-Kader, si toutefois le pa- cha d'Égypte ne s'y oppose pas.—Le major-général William J. Strutt vient de mourir. Ce militaire était, à l'exception du feld-maréchal sir G. Nugent, le plus vieil officier de l'armée.—M. Daniel O'Connell, le plus jeune des fils du Libérateur, a annoncé son intention de résigner son siège parlementaire de Waterford, parcequ, dit-il, il est trop pauvre.—En Autriche et en Italie, l'état des choses devient de plus en plus alarmant. On a porté l'armée d'Italie à 150,000 hommes; le trésor est épuisé: les capitalistes reculent devant les emprunts; on s'est adressé, enfin, au gouvernement russe.—Dans la séance du 31 janvier, la diète a décrété l'expulsion des Jésuites sans exception de tous les points de la Suisse. L'argent trouvé dans la caisse du Son- derbund doit servir à défrayer les dépenses de la dernière guerre. L'ambassadeur anglais, sir Stratford Canning, vient de quitter la Suisse, après avoir rempli sa mission.—Le roi de Danemark et de Suède, Frédéric VII, vient d'inaugurer son règne en faisant cesser les poursuites pour les délits poli- tiques et les délits de presse.

M. D'Oubril, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie près de la diète germanique, est mort à Frankfort le 3 du courant.

On lit dans le Tipperary Vindicator: Le seul représentant du Pape et de la cour romaine dans la chambre des communes est M. Chisolm Anstry, M. P. pour Youghal, c'est un avocat anglais, catholique romain décoré par le présent souverain Pontife de la croix de chevalier de l'ordre de St. Grégoire le Grand. Dans la chambre des lords, c'est lord Shrewsbury, qui eut de Pie IX la même décoration.

M. le baron Gioré (de l'Ain), pair de France; vice- président du conseil d'Etat, vient de mourir en son hôtel, à Paris, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

M. de Broglie, ambassadeur de France en Angleterre, est arrivé à Paris; il est remplacé, pendant son absence à Londres, pour les affaires de l'ambassade, par M. de Jarnac.

Le grand conseil du canton du Valais a voté, à la ma- jorité de 46 voix contre 34, sous la réserve de la sanction du peuple, un projet de décret dont voici la substance:

"Les biens meubles et immeubles dont jouissent les révéren- dissimos évêque de Sion, le vénérable chapitre et les recteurs de la cathédrale, le séminaire, les couvents et corporations religieuses existant dans le canton, sont réunis au domaine de l'Etat, à charge par celui-ci de répartir convenablement les membres du clergé ci-dessus désignés, ainsi que le séminaire, et de pourvoir à l'exercice de l'hospitalité au Saint-Bernard et au Simplon.

"L'excédant de ces biens sera appliqué à l'amortissement de la dette publique."

Le nombre des morts enregistrées à Londres dur- ant la semaine finissant le 22 janvier a été de 1401 ou 204 de plus que le terme moyen de paroisse semaine pendant les 5 dernières années. Les naissances ont été de 1,303.

Un banquet a eu lieu jeudi soir, à Manchester, pour célébrer la réélection comme membres des com- munes, des défenseurs de la liberté commerciale qui avaient fait partie de l'Anti-Corn-Law-League. Plus de 2,500 personnages des deux sexes assistaient au banquet présidé par M. George Wilson. On y remarquait quin- ze ou seize membres du Parlement, parmi lesquels M. Richard Cobden et le docteur Browning, et les maires de Manchester et d'Ashton.

Par ordonnance royale, en date du 26 courant, l'exportation des pommes de terre demeure prohibée jusqu'au 31 juillet prochain.

La Réforme annonce comme probable la retraite prochaine du général Trozel. Le maréchal Bugeaud a accepté, dit-on, le portefeuille de la guerre.

On écrit de Hambourg, le 11 janvier: Nous avons actuellement 16 degrés Réaumur de froid, et tout l'Elbe se trouve couvert, jusqu'à son embouchure, d'une croûte de glace si épaisse, qu'elle permet même le passage des voitures de mailage char- gées.

Le Moniteur vient de publier les états comparatifs des revenus indirects de l'année 1847, avec les années 1845 et 1846.

Il résulte de ces états une diminution générale sur les revenus indirects de 1847, montant à 1,648,000 fr., com- parativement à 1846.

Les augmentations de diverses branches de revenu s'élèvent à 23,763,000 fr., et les diminutions à 20,411, 000 fr.

"La consulte d'Etat a voté, à la majorité de 20 voix sur 24, un emprunt d'un million d'écus.

Le comte Powis est mort, à l'âge de 60 ans, des suites d'un coup de feu. Le comte chassait avec son fils et ce dernier a été l'auteur involontaire de la mort de son père.

L'archevêque de Sydney vient de recevoir pour coadjute- ur Mgr. Chs. Henry Davis, ci-devant préfet du collège de S. Grégoire, et nommé évêque de Maitané.

Mgr. Ferrieri, nommé légat auprès du Sultan, est chargé de lui présenter de très riches présents de la part du S. Père. Il est accompagné du Frère Arsène, de l'ordre de S. Antoine, de l'abbé Vespasiani, professeur d'histoire au collège de la propagande et d'un M. Marchette.

Le 13 déc. Le vice amiral Parker et le général Adam ont obtenu une audience dans laquelle le S. P. après leur avoir dit combien il était heureux de la sympathie que le peuple anglais montre pour son gouvernement, et de cette unanimité de tous les bons citoyens, a ajouté: "Je marche avec Dieu et je parviendrai à mon but."

Un savant Français des plus éminents, M. Bérard, doyen de la faculté de médecine de Montpellier, vient d'être destitué pour avoir envoyé une lettre d'adhésion à un banquet réfor- miste.

Une des célébrités de l'empire, M. le comte Dubois, an- cien préfet de police, vient de mourir, en son hôtel, rue Laflit Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Il laisse, dit-on, de pré- cieux manuscrits sur l'histoire secrète des temps où il a vécu.

Lord J. Russell a annoncé à M. Cardwell, membre du Parlement, que le gouvernement ne pouvait, quant à présent, consentir à une réduction de droits d'entrées sur les thés, sollicitée par les négociants de Liverpool.

C'est sans doute sans mauvaise intention que notre confrère de l'Avenir ne dit pas qu'une partie des débats qu'il publie nous appartient; nous le prions de rectifier cette omis- sion.

Le Witness aura mardi une réponse que nous ne pouvons publier aujourd'hui, faute de place.

"Un curé de campagne" ne peut trouver place au- jourd'hui; pour mardi.

LE NOUVEAU MINISTÈRE.

Comme nous ne devons savoir au juste la composition du nouveau ministère qu'à 4 heures, et qu'il serait trop tard pour servir la malle de Québec, nous croyons devoir donner, pour l'information de nos abonnés de cette partie de la pro- vince, la liste suivante que l'on regarde généralement comme correcte:

- Procureur Gén. Est, M. Lafontaine.
" Ouest, M. Baldwin.
Solliciteur " Est, M. Aylwin.
" Ouest, M. Blake.
Président du Conseil, M. Leslie.
Secrétaire Provincial, M. Price.
Commissaire des Terres, M. M. Cameron.
Inspecteur Gén. M. Hincks.
Receveur " M. L. M. Viger.
Commissaires des Travaux Publics, Col. Taché.
Gréteur du Conseil Législatif, M. Caron, avec un siège dans le Conseil Exécutif.

NAISSANCE.

A Aylmer, le 15 février, la dame de John Egan, écr, M. P. P. a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

En cette ville, le 21 février, Dame Nophlet Charland épouse de M. Hector Goulet, à l'âge de 41 ans. Le 8 mars, à Québec, Dame Marie-Béatrice Pepin dite Lachance, âgée de 34 ans, épouse de M. Paul-Octave Couillard Dupuis. Le 4 mars, à l'âge de 81 ans, sieur Michel Poitras, ancien cultivateur de la paroisse de Ste. Foy.

LIVRES NOUVEAUX.

Il vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édi- tion de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclé- siastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandsseurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins de six cent trente-huit pages, illustrées de douze gravures sur acier.

—AUSI— Une nouvelle et jolie édition de la NEUVAINÉ EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ou- vrage sera vendu à bien bon marché, trois piastres et demi par cent. D. ET J. SADIÉ, No. 179, rue Notre Dame, Montréal.

AVIS AUX INSTITUTEURS

DU DISTRICT DE MONTRÉAL. L'ASSEMBLÉE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DU DISTRICT aura lieu MARDI le 7 mars dans la salle de l'INSTITUT CANADIEN, à DIX heures précises du matin. Tous sont requis d'y assister. F. X. VALADE. Montréal; 22 février 1848.

AVIS.

MM. Les membres du Clergé et Commissaires d'Écoles, qui désireraient se pourvoir d'Ins- tituteur qualifiés, pourrons s'adresser au soussigné par lettres affranchies. J. P. VALADE. Paris. Logueuil 7 mars 1848.